



Le 21 février 2008 Ne vous trompez pas

LA CFDT et la CFTC ont choisi de s'allier pour vous proposer une liste unie de candidats au Comité d'Entreprise et **éviter** ainsi que **la Direction ne fasse cavalier seul** avec uniquement l'aide d'un syndicat patronal.

Le 21 février, vous serez seul devant votre bulletin, sans aucune pression managériale, faites **surtout le bon choix**.

Les élus de la CFDT et de la CFTC ont su, depuis plusieurs années :

- **Défendre les intérêts de chacun** avant les intérêts économiques de la société : en effet si nous n'avions pas **répondu présents**, les projets de suppression de postes et de secteurs commerciaux seraient désormais effectifs et plusieurs salariés seraient maintenant licenciés !
- Vous défendre et **vous accompagner** devant les tribunaux pour notamment préserver vos accords d'entreprise (Frais, ARTT...)
- Être **toujours présents** aux réunions du Comité d'Entreprise ainsi qu'aux commissions du Comité d'Entreprise.
- **Etre présents** et être les seuls à oser poser des questions aux réunions des Délégués du Personnel.

Les élus de la CFDT et de la CFTC sont les seuls à avoir mis leur avenir professionnel en péril pour vous défendre (et pour certains à quel prix !).

**Le 21 février 2008 faites le bon choix
Ne vous trompez pas
Ne mettez pas tous vos œufs dans le même panier !**

Votez pour la liste commune CFDT/CFTC

Marie Hélène LASBLEYE
Déléguée syndicale CFDT

Christian DENIS
Délégué Syndical CFTC

Rémi BLONDEL
Secrétaire du CE élu CFDT